

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 17 novembre 2014

GEC (2014)13

**COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
(GEC)**

LUTTER CONTRE LES STEREOTYPES DE GENRE DANS ET PAR L'ÉDUCATION

SUIVI DE LA CONFÉRENCE D'HELSINKI

Introduction

La Stratégie 2014-2017 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes reconnaît que les stéréotypes liés au genre font obstacle à la mise en place d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes et continuent d'alimenter la discrimination fondée sur le genre. La lutte contre les stéréotypes liés au genre et le sexisme est l'un des cinq grands objectifs de cette stratégie.

La lutte contre les stéréotypes liés au genre dans et par l'éducation est au cœur des travaux et des activités du programme transversal, de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes et des correspondants nationaux pour 2014, notamment :

- i. l'organisation d'une conférence très appréciée sur le thème « Lutter contre les stéréotypes de genre dans et par l'éducation », rassemblant un large public, notamment des représentants de gouvernements, de la société civile, d'établissements universitaires et de recherche ainsi que d'organisations régionales et internationales ;
- ii. la collecte et la diffusion de bonnes pratiques en vue de promouvoir une éducation exempte de stéréotypes de genre et de définir les moyens de mettre en œuvre les mesures figurant dans la Recommandation du Comité des Ministres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation ;
- iii. les discussions, les résultats et les recommandations et mesures découlant des initiatives susmentionnées, qui jettent les bases de la poursuite de l'action dans ce domaine, dans le cadre du Programme transversal du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

La GEC est invitée à se pencher et à s'entendre sur des activités futures et des suites concrètes, notamment :

- 1. La poursuite de la mise à jour, de l'expansion et de la diffusion des bonnes pratiques pour promouvoir une éducation exempte de stéréotypes de genre et définir les moyens de mettre en œuvre les mesures figurant dans la Recommandation du Comité des Ministres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation**

La compilation de bonnes pratiques, qui a été distribuée aux participants à la Conférence de Helsinki et publiée en ligne, a reçu beaucoup de retours positifs. Il serait utile d'ajouter continuellement des bonnes pratiques à la compilation et d'encourager les États membres non inclus dans la publication à y contribuer.

Les bonnes pratiques seront diffusées via le site internet dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes, en plus de la production éventuelle d'une compilation mise à jour en anglais et en français un an après Helsinki.

2. Préparation d'un manuel de référence sur la lutte contre les stéréotypes liés au genre dans et par l'éducation – basé sur la compilation de bonnes pratiques

Destiné aux décideurs politiques et à d'autres acteurs du milieu scolaire (directeurs d'établissements, enseignant, élèves, etc.) et inspiré par les discussions et les conclusions de la Conférence, le manuel servira à la promotion d'un cadre de référence pluridisciplinaire et cohérent dans ce domaine pouvant servir à l'enseignement et à la formation, dans l'éducation formelle comme dans l'éducation non formelle.

Le contenu de ce manuel devrait se fonder sur la collecte existante de bonnes pratiques préparée en amont de la Conférence et couvrir une variété de thèmes associés aux stéréotypes de genre dans l'éducation, qui correspondent à certains éléments clés et compétences que le Conseil de l'Europe juge fondamentaux dans la lutte contre ce type de stéréotypes par tous les acteurs concernés.

Le manuel pourrait être considéré en outre comme un outil de promotion de la sensibilité à l'égalité entre les femmes et les hommes parmi d'autres acteurs de l'éducation, tels que les auteurs et éditeurs de manuels de ce type.

3. Réalisation d'une étude sur les difficultés que pose la misogynie sur internet

L'éducation à la citoyenneté numérique constitue une nouvelle action que devra mettre au point le Service de l'éducation dans le nouveau programme d'activités pour 2016-2017. Cette nouvelle action devrait contribuer à revoir le rôle de l'éducation en vue de la « création d'une citoyenneté numérique » et à promouvoir des mesures positives concernant « la pleine participation numérique des enfants à la société ». Axé sur la promotion de mesures positives des instances éducatives pour le développement des compétences numériques des enseignants et des élèves, le nouveau projet traitera également de questions relatives à l'intimidation et à la misogynie sur internet et à la pratique du « sexting » dans un environnement scolaire en ligne.